



INFORMATIONS OFFICIELLES

Municipalité de Villars-le-Terroir

Bulletin No 1 - Juin 2021



Edito

Chères Villardières,
chers Villardiers,

Permettez-moi de faire un petit retour en arrière. Je suis entré à l'Exécutif communal le 1^{er} janvier 2002 et les dicastères de l'eau m'ont été attribués (eaux potable, usée et claire). Ce fût de magnifiques défis : l'épuration avec son lot de questions, les contacts avec les propriétaires, les impératifs de la sécurité incendie et de la couverture des besoins du village... Excellente école de la fonction : convaincre les propriétaires de participer au bien commun, lesquels propriétaires n'étaient pas toujours particulièrement enchantés de devoir mettre la main au portemonnaie et de voir leur patrimoine foncier bouleversé ! Mais une fois les travaux terminés, généralement la satisfaction revenait en appréciant les changements effectués, aussi bien sur les domaines privé que public.

La mise en place du PGA (Plan général d'affectation) accepté par le Législatif en 2008 ne fût également pas de tout repos. Difficile de contenter tout le monde et impossible de n'avoir que des «Copains» à la fin de l'exercice, mais cela fait partie de la fonction.

C'est en juillet 2015 que mes collègues municipaux m'ont confié la Syndicature... avec en particulier le dicastère des finances. Dans ce domaine, j'ai toujours eu à cœur de disposer de la marge de manœuvre la plus large possible : nous devons pouvoir investir quand c'est nécessaire et les possibilités d'augmenter les recettes - vu d'un autre angle : augmenter les impôts - doivent être utilisées avec beaucoup de modération. Le principal outil à disposition de l'exécutif consiste à maîtriser les charges, non pas en supprimant des prestations nécessaires, mais en traquant le gaspillage, les achats inutiles et surtout en exigeant le juste prix de nos fournisseurs. C'est un travail de terrain qui demande de la présence !

(suite page 2)

La commune de Villars-le-Terroir compte à ce jour

1313 habitants

(suite) Un gros chantier dans tous les sens du terme, certainement le plus important pour Villars-le-Terroir depuis la construction du complexe communal, fût la sauvegarde de l'école. Cette opportunité d'augmenter le nombre de classes de cinq à quinze permet à nos enfants de faire leurs huit premières années de scolarité au village, privilège envié par beaucoup de nos voisins ! En outre, la validation du « Resto » par le Conseil Communal permet maintenant aux élèves étudiant dans notre Commune de prendre le repas de midi dans le réfectoire, au choix des parents. Pour couronner le tout, une UAPE (Unité d'Accueil de la Petite Enfance) de 60 places a également été réalisée, permettant aux parents de déposer leurs bambins tôt le matin et de les reprendre en toute fin de journée.

Je pourrais naturellement vous citer bien d'autres réalisations, mais je vais en rester là. Sachez que, tout au long de ces années, j'ai toujours accompli les différentes tâches avec mon cœur, ma sincérité, au bénéfice de tous et surtout pour notre beau village de Villars, ce parfois au détriment de ma vie privée ou professionnelle. Je ne regrette rien, je suis juste un peu amer, car le principal travail se réalise dans l'ombre et qu'il est ainsi souvent mal récompensé.

Après ces journées d'élections communales, je

souhaite adresser mes félicitations et encouragements aux cinq élus à la Municipalité. Je leur souhaite plein succès pour les années à venir dans cette tâche exigeante et ingrate. Pour toi, Pascal Pollien, futur Syndic, je souhaite que tu rencontres dans cette fonction autant de joie et de satisfaction que j'en ai moi-même trouvé.

Mes pensées vont également à Véronique Pittet-Allaz et Cyril Pittet, municipaux sortants et candidats non réélus. Vous avez œuvré pour le bien commun tout au long de vos mandats, avec compétence, dans le respect de vos interlocuteurs et le désir du travail bien fait, avec efficacité et beaucoup de disponibilité.

Un grand merci à mes collègues municipaux, ainsi qu'à l'ensemble du personnel communal sans quoi rien ne serait possible, pour l'excellente entente qui nous a permis de travailler sereinement au cours de ces dernières années.

Pour conclure, merci également à vous qui avez manifesté votre attachement à votre commune en prenant un peu de votre temps pour exprimer vos vision et opinion sur le futur de notre communauté en allant voter. Nous travaillons pour vous.

Que vive Villars et ses habitants, Village de mon cœur.

Bon vent à vous tous pour l'avenir. ■

Glauser Eric, Syndic



Nouvelle collaboratrice

Nous avons le plaisir de souhaiter la bienvenue à Madame Ophélie Maradan, habitante de Villars-le-Terroir, qui a rejoint l'équipe administrative au 1er janvier 2021. ■

FERMETURE DE L'ADMINISTRATION PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

L'Administration communale sera fermée

du lundi 26 juillet au vendredi 6 août 2021

Nous vous souhaitons un bel été !!





VisàVi

Une association
pour bien vivre ensemble
à Villars-le-Terroir

Tout le monde fait partie de VisaVi !

En raison de la situation sanitaire et à titre exceptionnel, l'Assemblée générale 2021 de VisàVi s'est déroulée par correspondance. Les membres de l'association ont ainsi été contacté-e-s soit par courriel, soit par courrier afin de prendre connaissance des points à voter et des modifications principales en lien avec notre fonctionnement; les élections ont été faites de manière tacite. Outre l'adoption des comptes 2020 et du budget 2021, les deux principales décisions à relever sont d'une part la modification statutaire qui stipule dorénavant que tous-tes les habitants-tes de Villars-le-Terroir sont membres de VisàVi, sans condition préalable, et d'autre part le financement des activités de l'association par le biais de tiers.

En effet, après 4 années d'activité, le comité a fait un premier bilan sur le fonctionnement de l'association en général et de son système de financement en particulier. Il en a résulté un besoin de s'ouvrir encore plus à l'ensemble des habitants du village, sans condition préalable liée à une obligation de devenir membre, par le biais du paiement d'une cotisation. Ainsi, l'ensemble de la population sera-t-elle considérée comme faisant partie intégrante de l'association sans aucune distinction; le financement de l'activité de l'association sera toutefois entièrement dépendant des sponsors, subides communaux et/ou recettes provenant des activités (bars par exemple). Nous profitons également de cette révision statutaire pour notamment adapter le texte à des circonstances extraordinaires qui rendent impossible la tenue d'assemblées en raison, entre autres, d'une crise sanitaire.

Activités 2021 :

Sous réserve des normes sanitaires à respecter au moment de l'activité, nous vous proposons d'organiser en 2021 :

- **24 juin 2021 — Complexe communal**
Lancement de soirées jeux à raison de 1 fois par mois
- **11 septembre 2021 :**
Barbecue familial en association avec la jeunesse
- **Novembre :** Halloween
- **Décembre :** Fenêtres de l'avent

A noter qu'un groupe de lecture va prochainement être lancé, nous vous encourageons à y participer en contactant l'une des responsables.

Vous aimez lire,
les livres vous font des clins d'oeil...

GROUPE DE LECTURE
de Villars-le-Terroir

Les mots et les histoires sont autant de voyages dont nous pourrions partager les carnets de route autour d'un café. Que vous aimiez les romans, les essais, les contes, la poésie, les livres d'histoire, les BD, n'hésitez pas à nous manifester votre intérêt.

Une fois tous les deux mois environ, nous nous réunirions autour des livres pour présenter un ouvrage, donner lecture, découvrir un auteur ou simplement écouter et chercher de l'inspiration pour une prochaine lecture.

La forme de ces rencontres sera déterminée par le nombre de personnes intéressées à qui nous transmettrons de plus amples informations dès que possible.

" La lecture est une amitié ". Marcel Proust

Contacts:
Dominique Chabloz - Tél. 078 845 51 32 - chabloz.d@bluewin.ch
Dominique Bielser - Tél. 079 750 52 40 - dominique.bielser@gmail.com
Clotilde Sirodot - Tél. 078 850 81 33 - visavi@villars-le-terroir.ch

 Cette activité est mise en place en collaboration avec VisàVi.

Présentation du comité et vérificateurs de comptes :

Présidence : Clotilde Sirodot

Caissière : Sylvie Glauser

Secrétaire : Fabrice Mascello

Membres : Tatjana Pittet – Jacques Stirnimann

Vérificateurs des

comptes 2021 : Joëlle Antonin et Didier Pittet

Nous sommes à la recherche de deux nouveaux membres au comité. Toute personne motivée est la bienvenue, mais des compétences en informatique (notamment pour les réseaux sociaux) seraient particulièrement appréciées. 😊 La charge de travail est modeste et nous nous retrouvons environ une fois toutes les six semaines.

Les membres du comité restent à votre disposition pour tout complément d'information et se réjouissent de vous croiser à l'occasion de l'une ou l'autre des manifestations prévues, sous réserve bien entendu de conditions sanitaires compatibles.

N'hésitez pas à nous contacter à visavi@villars-le-terroir.ch.

Amicales salutations ! ■

Le comité de VisàVi

Challenge des Explorateurs 2021

Les classes de Villars-le-Terroir restent des experts en énergies !

Cette année, les trois classes de 8H de l'établissement ont terminé aux 1^{re}, 2^e et 5^e places du concours interclasses romand « Les Explorateurs de l'énergie ».

La 8VLT1 de Thomas Gurtner remporte cette édition du challenge. Les élèves peuvent être fiers de leur travail et de leur cohésion de groupe. S'ils devaient vous donner la recette gagnante : une pincée de curiosité, une grosse cuillerée de motivation, une bonne louche de plaisir et enfin saupoudrer le tout d'une bonne couche d'amitié et de bonne humeur.

8VLT1 — Vainqueur



La 8VLT2 et la 8VLT3 de Melody Carrier se sont imposées en seconde place ex æquo et en cinquième place du podium.

8VLT2 — Second ex æquo



8VLT3 — Cinquième

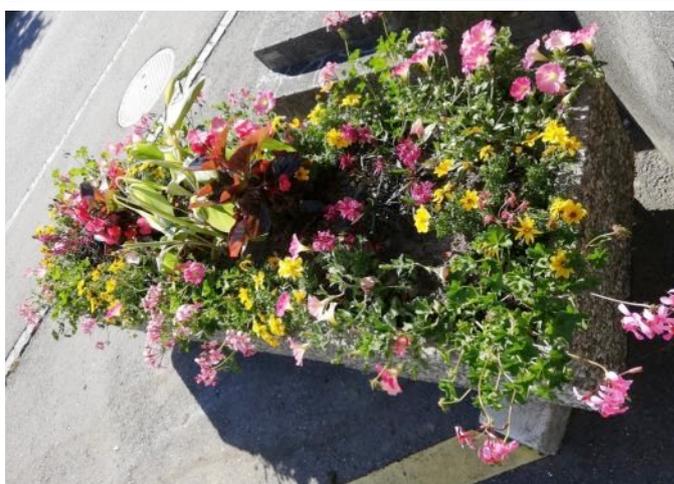


La clé de cette réussite ? Le fait de permettre aux enfants de travailler en projet, ainsi qu'avec un but concret, a rendu l'apprentissage de la matière bien plus motivant. Malgré les conditions sanitaires de cette année et l'impossibilité de faire des sorties en lien avec le sujet, les activités proposées par les enseignants ont su éveiller la curiosité de nos têtes blondes.

Ces classes ouvrent la voie à, on l'espère, une longue série de victoires lors de ce concours interclasses et motivera d'autres enseignants à s'investir dans de tel projet.

Voici ce que cet établissement du Gros-de-Vaud veut donner comme image, une école qui se veut plus concrète et transmettre les savoirs avec passion. ■

Thomas Gurtner
Enseignant



Le Conseil communal s'est réuni en date du 7 décembre 2020

Lors de cette séance de fin d'année deux préavis étaient à l'ordre du jour.

Le Conseil communal de Villars-le-Terroir, sur la base du préavis municipal et du rapport de la commission gestion-finances, a décidé d'approuver, après discussion, par 26 voix pour et 2 absentions **le budget 2021** tel que présenté avec un résultat négatif de Fr. 157'662.--.

Le 2^{ème} préavis concernant **les statuts de l'Association intercommunale STEP Echallens Talent ASET** a été adopté à l'unanimité des 28 conseiller-ère-s présent-e-s. En acceptant ledit préavis, la Municipalité est autorisée à entreprendre toutes les démarches de modification et de transfert d'installations ou de terrain appartenant à la commune.

Outre ces 2 préavis municipaux, dans les divers et propositions individuelles, les problèmes de **sécurité aux abords de la grande salle** ont été à nouveau évoqués. Les places de parc devant la grande salle sont systématiquement occupées par des parents pressés, les plans de cheminement (interdictions de s'arrêter ou de stationner) ne sont pas respectés. Pour gagner en sécurité, il est

proposé la création d'un passage piétons. En finalité, la Municipalité proposera au Conseil un règlement de stationnement sur l'ensemble du territoire communal ce qui devrait permettre de verbaliser les contrevenants.

L'aménagement du **quartier de la Grange-à-Janin** prend du temps pour se finaliser. Certains travaux entrepris sur cette route seront financés par le Canton et d'autres tels que les trottoirs ou l'éclairage public seront à la charge de la Commune. La Municipalité est intervenue à nouveau auprès de la direction générale de la mobilité et des routes du canton (DGMR) à ce sujet afin d'être partie prenante à la réflexion et à la discussion du développement final des infrastructures. Quant au délai, on parle déjà de repousser les travaux à 2022 au mieux.

Des compléments d'informations relatifs à la **pose d'une antenne 5G** dans le clocher de l'église sont souhaités par des membres du Conseil.

Le Président du Conseil Communal 2020 - 2021
Pascal Pollien

Pour plus de détails, vous pouvez vous référer au PV du Conseil Communal déposé sur le site internet de la Commune ■

Bac de rétention

Un nettoyage du bac de rétention a eu lieu ce printemps. ■



Séances du Conseil communal

Pour 2021

21 juin / 11 octobre / 6 décembre

Les séances se déroulent au « RESTO », elles sont ouvertes au public sous réserve des restrictions liées au COVID.

CARNET ROSE

La commune a le plaisir de souhaiter la bienvenue à

- Lüscher Cassandra
- Knuchel Mylo
- Pralong Mark
- Herminjard Maxime
- Traber Kiara



et de féliciter les heureux parents. ■

Centrale des solidarités

Qu'est-ce que fait la hotline Centrale des solidarités ?

Cette hotline s'adresse à des personnes de tout âge, habitant dans le canton de Vaud et n'ayant pas de réseau de proximité ou le soutien d'un organisme social pour faire face à des difficultés quotidiennes révélées par la pandémie. Les aides proposées sont les suivantes :

- livrer des repas à domicile,
- faire les courses et les livrer à domicile,
- proposer un transport aux personnes à mobilité réduite (par exemple pour des traitements chroniques à l'hôpital, se rendre chez son médecin ou son pharmacien),
- soulager les proches aidant-e-s,
- proposer une relève d'urgence sous forme d'un accompagnement à domicile par un assistant professionnel (notamment pour les personnes en situation de handicap),
- garder les enfants à la maison pendant une période d'absence (par exemple en cas de rendez-vous médical des parents),

- aider au ménage (lessive et nettoyage),
- aider à réaliser des paiements et à obtenir de l'argent liquide,
- soutenir pour s'occuper de l'animal domestique lorsque la personne doit rester chez elle (par exemple en cas de maladie ou de quarantaine),
- rassurer, garder un lien et maintenir une vie sociale par des contacts téléphoniques.
- vous accompagner vers d'autres aides concrètes en cas de besoin.

Des professionnels de l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile répondent du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00 et accompagnent les personnes vers ces aides. ■



Loi sur la police des chiens

Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser les chiens souiller la voie publique notamment les trottoirs.

De plus, laisser son chien faire ses besoins dans les champs peut avoir de graves répercussions sur le bétail. En effet, les déjections canines peuvent transmettre, de la vache à son veau durant la gestation, une maladie parasitaire appelée « *néosporose bovine* ». Cette dernière est une cause importante d'avortements et semble être de plus en plus souvent détectée dans les élevages laitiers.

Merci d'utiliser les sacs à déchets canins mis à disposition dans notre village et de les déposer dans les poubelles adéquates.

Un nouveau chien ? Plus de chien ? N'oubliez pas de l'annoncer auprès de l'Administration communale ! ■

La Municipalité



Pour être informé en continu, rendez-vous sur

www.villars-le-terroir.ch